



## **AVIS PUBLIC**

### **SÉANCE PUBLIQUE DE CONSULTATION** **RÈGLEMENT NUMÉRO 1001-280**

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné, assistant-greffier de la Ville de Terrebonne, que le conseil a adopté par résolution, lors de la séance tenue le 23 avril 2018, le projet de règlement numéro 1001-280 modifiant le règlement de zonage numéro 1001 de la Ville de Terrebonne.

**QU'**une assemblée publique de consultation sur ledit projet se tiendra le mercredi 9 mai 2018, à 19 h 00, à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Ville de Terrebonne.

Au cours de cette assemblée, M. Réal Leclerc, conseiller municipal, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et il entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

QUE l'objet du projet de règlement 1001-280 a pour but :

- d'autoriser les classes d'usages industriels « C – fabrication et assemblage », « E - transbordement », « F - entreposage », « I – déchets et matières recyclables » et « J – contraignants » du groupe « Industrie – I » et la classe d'usage « I – service routier » du groupe d'usage commerce « C » dans la zone 8966-67 ;
- retirer l'usage qui était spécifiquement permis « 3850 – industrie de peinture et vernis » ;
- prévoir que l'aire d'isolement exigée soit de type B ;
- exiger comme disposition particulière que la superficie d'occupation totale utilisée par un usage commercial ne peut pas être supérieure à 20 % de la superficie totale de la zone 8966-67 et ne doit pas excéder 4 000 mètres carrés pour chacun des usages commerciaux.

Le projet de règlement s'applique à la zone 8966-67 (chemin Martin et rue Nancy).

Le projet de règlement numéro 1001-280 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement numéro 1001-280 est disponible pour consultation au bureau du greffier au 775, rue Saint-Jean-Baptiste, à Terrebonne, durant les heures normales d'ouverture des bureaux.

Le présent avis est également disponible sur le site internet de la Ville de Terrebonne sous la rubrique « Avis légaux ».

Fait à Terrebonne, ce 30<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2018.

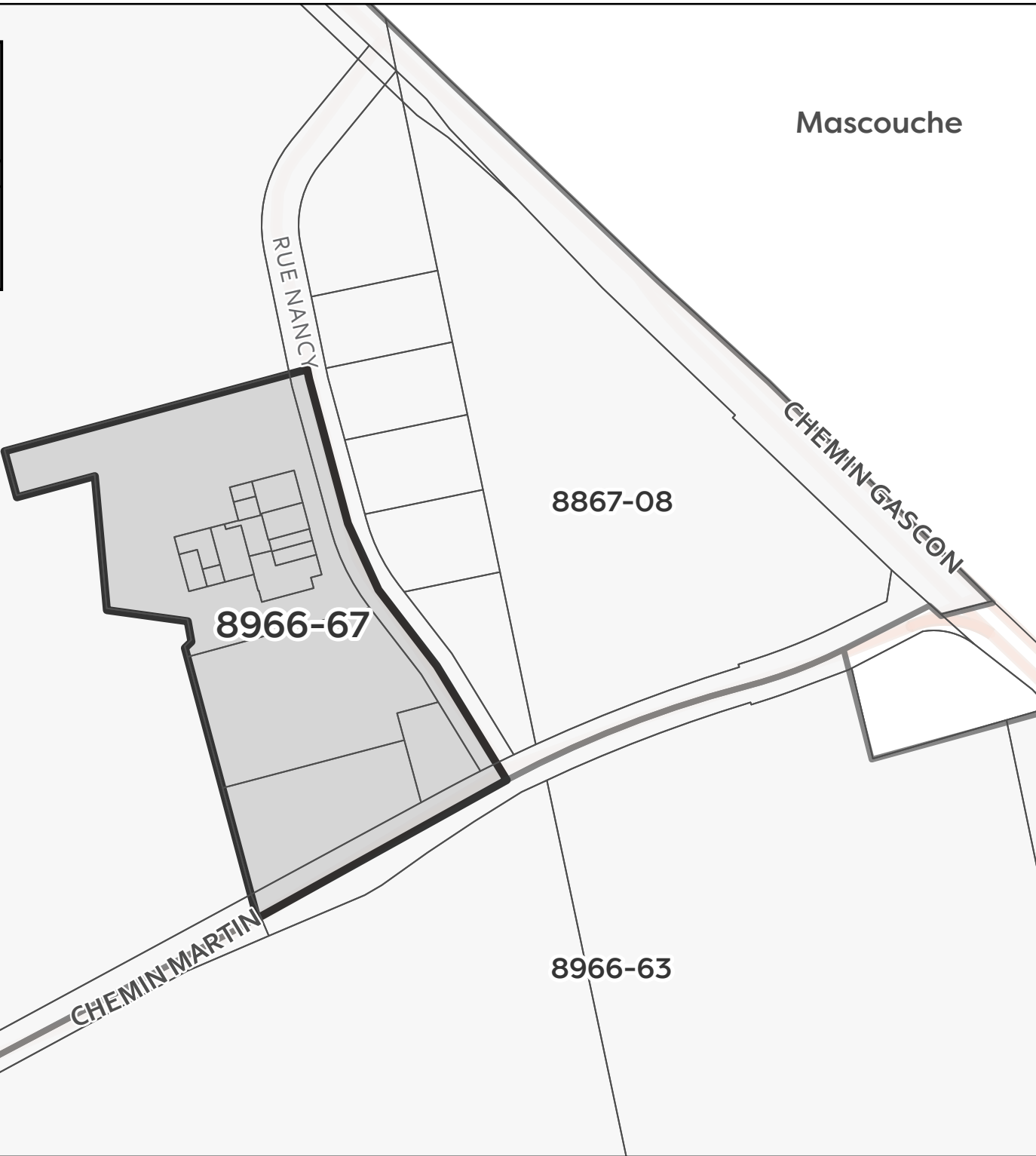
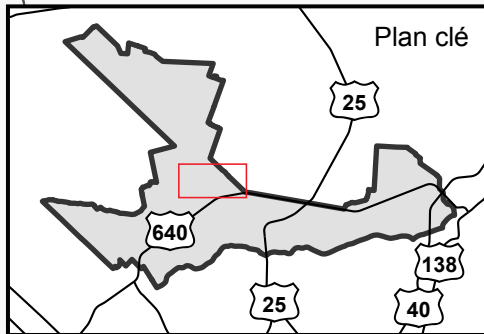
DIFFUSÉ le 2 mai 2018.

L'assistant-greffier,

Pierre Archambault, LL.B., MBA

---



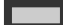
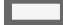



**Terrebonne**  
*Une histoire de vie*

Règlement de zonage 1001

**Règlement  
1001-280**

**AVIS PUBLIC**

-  Zone visée
-  Zone contigüe
-  Limites de lot



**Date: 2018-04-13**

Format: 8 po x 10 po  
Aux fins de publication

Produit par: Navid Moghadam, M.urbanisme  
Vérifié par: Éliane Lessard, urbaniste